

Challenge Règlement

Le challenge est le classement de chaque membre du Team d'après les points attribués selon le type (activité du Team Trajectoire, trackday, slalom, course de côte, course en circuit, rallye) et la quantité d'organisations auxquelles il a participé.

En voici les règles :

- 1° le challenge est destiné aux membres du Team respectant le présent règlement en vigueur
- 2° dans le but d'encourager la pratique du sport automobile sur piste fermée à la circulation publique, la Filière est ouverte à tout pilote licencié ou non ; une distinction est faite entre le « pilote » inscrit à la Filière et le « non-pilote » ; le pilote marque des points au challenge dès son inscription à la Filière, le non-pilote marque seulement certains points
- 3° les autocollants du Team Trajectoire doivent être apposés, sur la voiture utilisée par le pilote, de la manière suivante : pour les courses un modèle " partenaires " visible sur les photos et pour les trackdays au minimum un modèle XS.
- 4° pour le pilote, toute participation doit être annoncée au moins 14 jours à l'avance au responsable de la Filière (par exemple par mail); les résultats des courses, par le même moyen, dans les 7 jours. Les photos doivent être également adressés.
- 5° pour le pilote, seules les courses auxquelles il a pris le départ sous la licence de concurrent écurie " Team Trajectoire " n° 41 (inscrit sur les listes de départs ou de résultats) et les trackdays en qualité de pilote rapportent des points selon le barème suivant
 - 1 point par activité du Team Trajectoire, pour le pilote et non-pilote
 - 1 point supplémentaire pour la collaboration à l'organisation d'une activité du Team Trajectoire, pour le pilote et non-pilote
 - 1 point pour slalom local, pour le pilote
 - 2 points par trackday, pour le pilote
 - 2 points par slalom, course de côte régionale, pour le pilote
 - 3 points par course de côte nationale, pour le pilote
 - 4 points par rallye pour le navigateur, pour le pilote
 - 4 points par course en circuit (par manifestation), pour le pilote
 - 6 points par rallye pour le pilote
- 6° un classement provisoire est remis en même temps que la convocation pour la remise des prix du challenge
- 7° seules les corrections adressées et justifiées par écrit ou par email, dans un délai de 20 jours avant la remise des prix, sont prises en considération
- 8° la remise des prix a lieu après le repas annuel précédé par l'assemblée générale un samedi soir de janvier
- 9° les prix sont distribués aux membres présents et inscrits au repas, sauf en cas de force majeure que le comité du Team est seul compétent à accepter
- 10° constitués d'articles, produits et matériel divers ou d'espèces, les prix sont répartis selon leur valeur en fonction du rapport entre le total des points de la saison du membre et de l'ensemble des membres. Les prix sont distribués pour une valeur totale correspondant à la moitié du bénéfice réalisé arrondi à la centaine inférieure, pour autant que le capital excède CHF 16'000.00 après distribution
- 11° dans la limite de ses possibilités, le Team offre au pilote
 - le soutien logistique et administratif (dans l'organisation, la préparation mécanique, le dossier de présentation, les règlements, la documentation diverse, la représentation des intérêts des pilotes par lettres, articles et séances, etc
 - la réunion et présentation des voitures et de leurs pilotes lors d'expositions et sur les courses (stand, tente, banderole, panneau d'affichage, repas)
 - la présentation des pilotes et des voitures et l'information sur les inscriptions et résultats des courses sur son site internet et dans son journal
 - la tente, la table, les bancs et le matériel de grillade/fondue/raclette